

## **Avis de modification important concernant votre compte de carte de crédit Tangerine**

### **En vigueur à partir du 25 octobre 2025**

À compter du 25 octobre 2025 les modifications suivantes s'appliqueront à votre compte de carte de crédit Tangerine (le « compte ») et aux Modalités du programme de Remises Tangerine qui y sont associées. Les principaux changements sont présentés ci-dessous. **Veillez lire attentivement cet avis et gardez-en une copie pour référence.**

#### **Résumé des modifications**

- **Le nom de la carte World Mastercard Tangerine change: nous changeons le nom de la carte World Mastercard Tangerine pour World Mastercard<sup>MD</sup> Remises Tangerine<sup>MD\*</sup>.**

Par conséquent:

- Toutes les références au nom de votre carte dans les documents associés à l'Entente des titulaires de carte de crédit Tangerine seront mises à jour avec le nouveau nom.
- **Les modifications au programme de Remises:**
  - **Nous ajoutons ces nouvelles catégories de remises à 2 % au programme de Remises de Tangerine :**
    - 2 % de remise sur les achats effectués en monnaie étrangère;
    - 2 % de remise sur les adhésions aux clubs d'entraînement physique et de sport; et
    - 2 % de remise sur les jeux électroniques.
  - **Nous ajoutons un code de catégorie de commerçant (CCC) supplémentaire afin d'élargir les classifications incluses dans la catégorie « Pharmacies » et y inclure les laboratoires pharmaceutiques et les articles de parapharmacie ainsi que le nouveau code CCC 5122 correspondant.**

**Questions?** Si vous avez des questions veuillez, nous appeler au 1-888-826-4374. Si vous n'êtes pas d'accord avec l'une de ces modifications, dans les 30 jours suivant la date d'entrée en vigueur de ces changements, vous devez nous informer que vous souhaitez clôturer votre compte. Nous pouvons discuter avec vous des autres options possibles et, si vous souhaitez toujours fermer votre compte, nous le ferons sans frais ni pénalité, et nous discuterons des options de paiement pour tout solde impayé (y compris les intérêts).

## 1) Résumé des changements apportés aux Modalités du programme de Remises Tangerine

<p>Modalités du programme de Remises Tangerine (en vigueur jusqu'au 24 octobre 2025)</p>	<p>Modalités du programme de Remises Tangerine (en vigueur à partir du 25 octobre 2025)  (Les modifications sont soulignées à titre de référence)</p>
<p><b>7. Catégories de remises à 2 % admissibles:</b> Vous pouvez choisir vos catégories de remises à 2 % à partir de la liste suivante de codes de catégorie de commerçant (CCC) admissibles. Ces CCC sont établis selon une logique de paiement généralement acceptée et les normes de l'industrie. Les voici:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pharmacies:</i> commerçants classés sous « Pharmacies » (CCC 5912);</li> <li>• <i>Restaurants:</i> commerçants classés sous « Établissement de restauration, Restaurants, Bars, Bars-salons, Discothèques, Boîtes de nuit, Tavernes et Établissements de restauration rapide » (CCC 5812-5814);</li> <li>• <i>Divertissement:</i> commerçants classés sous « Centres sportifs, Théâtres, Parcs d'attractions, Carnavals, Cirques, Attractions touristiques et expositions, Cinémas, Zoos, Groupes musicaux, Orchestres, Aquariums » (CCC 7941, 7922, 7996, 7991, 7929, 7998, 7832, 7829);</li> <li>• <i>Ameublement:</i> commerçants classés sous « Magasin d'équipement ménager, pour la maison, Rembourrage de meubles » (CCC 5712, 5719, 7641);</li> <li>• <i>Essence:</i> commerçants classés sous « Stations-service » (CCC 5541,5542);</li> <li>• <i>Épicerie:</i> commerçants classés sous « Épiceries et Supermarchés » (CCC 5411, 5462);</li> <li>• <i>Rénovations:</i> commerçants classés sous « Quincailleries, Magasins-entrepôts de fournitures pour la maison, Magasins de fournitures de jardin et de pelouse, Magasins de verre, de peinture et de papier peint, Plantes pour horticulteurs, Matériel de pépinière et fleuristes, Revêtements de sol, Draperie et couvre-fenêtres » (CCC 5251, 5200, 5261, 5231, 5718, 5713, 5714);</li> <li>• <i>Hôtels et motels:</i> commerçants classés sous « Hébergement, Hôtels, Motels, Centre de villégiature ou par nom de propriété (p. ex., Fairmont, Marriott, Holiday Inn, etc.) » (CCC 7011, 3500-3828);</li> </ul>	<p><b>7. Catégories de remises à 2 % admissibles:</b> Vous pouvez choisir vos catégories de remises à 2 % à partir de la liste suivante de codes de catégorie de commerçant (CCC) admissibles. Ces CCC sont établis selon une logique de paiement généralement acceptée et les normes de l'industrie. Les voici:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pharmacies:</i> commerçants classés sous « Pharmacies, <u>médicaments, laboratoires pharmaceutiques et articles de parapharmacie</u> » (CCC 5912,<u>5122</u>);</li> <li>• <i>Restaurants:</i> commerçants classés sous « Établissement de restauration, Restaurants, Bars, Bars-salons, Discothèques, Boîtes de nuit, Tavernes et Établissements de restauration rapide » (CCC 5812-5814);</li> <li>• <i>Divertissement:</i> commerçants classés sous « Centres sportifs, Théâtres, Parcs d'attractions, Carnavals, Cirques, Attractions touristiques et expositions, Cinémas, Zoos, Groupes musicaux, Orchestres, Aquariums » (CCC 7941, 7922, 7996, 7991, 7929, 7998, 7832, 7829);</li> <li>• <i>Achats nets en monnaies étrangères (également appelés « dépenses en monnaies étrangères »):</i> il s'agit des achats nets portés à votre compte en monnaie étrangère. Les remises en argent de cette catégorie sont calculées sur le montant en dollars <u>canadiens des achats nets, après conversion et inscription du montant sur votre carte de crédit Tangerine en dollars canadiens.</u></li> <li>• <i>Clubs d'entraînement physique et de sport:</i> commerçants classés comme « Clubs : clubs de loisirs, adhésions (athlétisme, loisirs, sports), terrains de golf privés, camps récréatifs et sportifs » (CCC 7997, 7032).</li> <li>• <i>Jeux électroniques:</i> commerçants classés comme « Biens numériques: jeux » (CCC 5816).</li> <li>• <i>Ameublement:</i> commerçants classés sous « Magasin d'équipement ménager, pour la maison, Rembourrage de meubles » (CCC 5712, 5719, 7641);</li> </ul>

- *Transport en commun et stationnement:* commerçants classés sous « Parcs de stationnement pour automobiles et Garages, Transport collectif (y compris autobus, trains et traversiers), Taxis, Péage routier » (CCC 7523, 4111, 7524, 4121, 4784);
- *Factures récurrentes:* Les paiements de facture récurrents sont des paiements effectués mensuellement ou à toute autre fréquence régulière, qui sont automatiquement prélevés par le commerçant sur votre Carte de crédit Tangerine, comme le paiement mensuel de votre facture de téléphone. Ce ne sont pas tous les commerçants qui offrent cette option et tout paiement régulier ne tombe pas nécessairement dans la catégorie des paiements récurrents. Vérifiez auprès de votre commerçant si votre paiement récurrent est admissible.

Les catégories admissibles peuvent faire l'objet de changements et sans préavis à vous. La présente liste des catégories de remises à 2 % admissibles est accessible sur [tangerine.ca](http://tangerine.ca) : ouvrez une session pour aller dans votre Compte de Carte de crédit et cliquez sur « Gérer mes Remises ». Les commerçants décidant eux-mêmes de leur CCC, Tangerine ne détient aucun pouvoir sur la classification des commerçants.

Les situations suivantes illustrent des cas où des achats chez certains commerçants pourraient ne pas générer de remises à 2 % en raison de la catégorisation par CCC:

- Achats chez des clubs de vente en gros, des détaillants de boissons alcoolisées, des commerçants de fournitures de tout genre, des dépanneurs ou des commerçants dont les affaires ne se limitent pas à des domaines particuliers et les commerçants qui ne sont pas catégorisés selon un code de catégorie de commerçant admissible;
- Achats de nourriture chez des détaillants à marge réduite ou de produits spécialisés comme les poissonneries et les magasins de produits de santé;
- Achats d'essence qui n'entrent pas dans un cadre de vente au détail ou pour les automobiles;

- *Essence:* commerçants classés sous « Stations-service » (CCC 5541,5542);
- *Épicerie:* commerçants classés sous « Épiceries et Supermarchés » (CCC 5411, 5462);
- *Rénovations:* commerçants classés sous « Quincailleries, Magasins-entrepôts de fournitures pour la maison, Magasins de fournitures de jardin et de pelouse, Magasins de verre, de peinture et de papier peint, Plantes pour horticulteurs, Matériel de pépinière et fleuristes, Revêtements de sol, Draperie et couvre-fenêtres » (CCC 5251, 5200, 5261, 5231, 5718, 5713, 5714);
- *Hôtels et motels:* commerçants classés sous « Hébergement, Hôtels, Motels, Centre de villégiature ou par nom de propriété (p. ex., Fairmont, Marriott, Holiday Inn, etc.) » (CCC 7011, 3500-3828);
- *Transport en commun et stationnement:* commerçants classés sous « Parcs de stationnement pour automobiles et Garages, Transport collectif (y compris autobus, trains et traversiers), Taxis, Péage routier » (CCC 7523, 4111, 7524, 4121, 4784);
- *Factures récurrentes:* Les paiements de facture récurrents sont des paiements effectués mensuellement ou à toute autre fréquence régulière, qui sont automatiquement prélevés par le commerçant sur votre Carte de crédit Tangerine, comme le paiement mensuel de votre facture de téléphone. Ce ne sont pas tous les commerçants qui offrent cette option et tout paiement régulier ne tombe pas nécessairement dans la catégorie des paiements récurrents. Vérifiez auprès de votre commerçant si votre paiement récurrent est admissible.

Les catégories admissibles peuvent faire l'objet de changements et sans préavis à vous. La présente liste des catégories de remises à 2 % admissibles est accessible sur [tangerine.ca](http://tangerine.ca) : ouvrez une session pour aller dans votre Compte de Carte de crédit et cliquez sur « Gérer mes Remises ». Les commerçants décidant eux-mêmes de leur CCC, Tangerine ne détient aucun pouvoir sur la classification des commerçants.

- Achats de repas dans un magasin de détail, un hôtel, un pub, un bar, un club, un bar-salon ou chez tout autre commerçant qui n'est pas catégorisé comme un restaurant;
- Achat qui ne comporte aucune catégorie de commerçant; cette situation peut survenir quand les renseignements sur l'opération que nous recevons ne proviennent pas directement du commerçant.

Tangerine n'est pas responsable de la façon dont les marchands sont catégorisés. Tangerine ne vous émettra pas de nouvelles remises, ni de remises supplémentaires si le marchand auprès de qui vous avez effectué l'achat net n'est pas classifié dans la catégorie que vous anticipiez. De plus, Tangerine ne transférera pas ou ne catégorisera pas de nouveau les achats faisant partie d'une catégorie de remises de 0,50 % à une catégorie de remises à 2 %.

Tous les codes de classification des commerçants/codes CCC sont susceptibles d'être modifiés par le réseau de paiement associé à votre compte ou en fonction de la manière dont ils sont classés. Nous ne surveillons pas les CCC attribués par le réseau de paiement, ni la façon dont les commerçants se classent eux-mêmes ou classent leurs opérations via ce réseau. Certains commerçants peuvent vendre leurs produits ou services, ou héberger d'autres commerçants distincts sur leurs lieux d'exploitation. Toutefois, si ces commerçants sont classés différemment par le réseau de paiement, ils pourraient ne pas être admissibles aux récompenses bonifiées en argent.

Les situations suivantes illustrent des cas où des achats chez certains commerçants ou des opérations pourraient ne pas générer de remises à 2 % en raison de la catégorisation des CCC:

- Achats chez des clubs de vente en gros, des détaillants de boissons alcoolisées, des commerçants de fournitures de tout genre, des dépanneurs ou des commerçants dont les affaires ne se limitent pas à des domaines particuliers et les commerçants qui ne sont pas catégorisés selon un code de catégorie de commerçant admissible;
- Achats de nourriture chez des détaillants à marge réduite ou de produits spécialisés comme les poissonneries et les magasins de produits de santé;
- Achats d'essence qui n'entrent pas dans un cadre de vente au détail ou pour les automobiles;
- Achats de repas dans un magasin de détail, un hôtel, un pub, un bar, un club, un bar-salon ou chez tout autre commerçant qui n'est pas catégorisé comme un restaurant;
- Achat qui ne comporte aucune catégorie de commerçant; cette situation peut survenir quand les renseignements sur l'opération que nous recevons ne proviennent pas directement du commerçant.
- Pour la catégorie des dépenses en monnaies étrangères, une opération peut ne pas être admissible si vous choisissez une conversion dynamique de devise au point de vente pour votre achat en monnaie étrangère, et que cette opération est ensuite convertie en dollars canadiens par le commerçant (au

	<p>moment de l'achat). Dans ce cas, l'opération n'est pas enregistrée comme une opération en monnaie étrangère sur votre compte.</p> <p>Tangerine n'est pas responsable de la façon dont les marchands sont catégorisés. Tangerine ne vous émettra pas de nouvelles remises, ni de remises supplémentaires si le marchand auprès de qui vous avez effectué l'achat net n'est pas classifié dans la catégorie que vous anticipiez. De plus, Tangerine ne transférera pas ou ne catégorisera pas de nouveau les achats faisant partie d'une catégorie de remises de 0,50 % à une catégorie de remises à 2 %.</p>
<p><b>9. Modification de votre destination des remises:</b> Comme mentionné dans la section 5 ci-dessus, vous pouvez changer la destination de vos remises en tout temps.</p>	<p><b>9. Modification de votre destination des remises:</b> Comme mentionné dans la section 8 ci-dessus, vous pouvez changer la destination de vos remises.</p>
<p><b>23. Modifications:</b> Nous pouvons apporter des modifications au programme de Remises, y compris, mais sans s'y limiter, des modifications aux pourcentages des taux et aux montants des remises, aux délais des dépôts des Remises, aux catégories des remises et aux destinations des remises en tout temps et sans préavis à vous. Sauf indication contraire dans les présentes Modalités, nous pouvons aussi modifier toute disposition des présentes Modalités en tout temps et sans préavis. Nous pouvons aussi annuler le programme de Remises en tout temps sans préavis à vous.</p>	<p><b>23. Modifications:</b></p> <p><u>Pour les non-résidents du Québec:</u> Nous pouvons apporter des modifications au programme de Remises en argent et à ces modalités, y compris, mais sans s'y limiter, des modifications aux pourcentages des taux et aux montants des remises, aux délais des dépôts des remises, aux catégories des remises et aux destinations des remises en tout temps et sans préavis (sauf si un avis est requis par la loi ou prévu dans les présentes modalités). Nous pouvons aussi annuler le programme de Remises en tout temps sans préavis à vous.</p> <p><u>Pour les résidents du Québec seulement:</u> Nous pouvons apporter des modifications au programme de Remises en argent ainsi qu'aux présentes conditions, notamment en ce qui concerne les taux et montants de remise en argent, le moment du dépôt des récompenses dans vos catégories de remise en argent, les destinations de remboursement, ou tout autre terme lié au programme de Remises en argent, moyennant un préavis d'au moins 30 jours. Nous pouvons également annuler le programme de récompenses à tout moment, avec un préavis de 30 jours.</p> <p><u>Vous devez nous aviser dans les 30 jours suivant la date d'entrée en vigueur de la modification si vous n'êtes pas d'accord avec celle-ci. Si vous nous informez, dans ce délai de 30 jours, que vous n'acceptez pas la modification, nous annulerons le programme de Remises en argent (ainsi que la carte de crédit Tangerine qui y est associée), sans frais ni pénalité. Vous disposerez alors de 90 jours pour</u></p>

	<p><u>échanger toute remise en argent non utilisé à la date de résiliation, sauf si votre compte de carte de crédit n'est pas en règle à ce moment-là.</u></p> <p><u>Nous considérerons que vous avez accepté toute modification si vous ne nous avisez pas dans les 30 jours suivants la date d'entrée en vigueur de la modification que vous n'êtes pas d'accord avec celle-ci, ou si vous maintenez votre compte de carte de crédit ouvert, utilisez votre carte de crédit ou échangez des remises en argent après cette date. Si nous fermons votre compte de carte de crédit, vous demeurerez responsable du paiement de tout solde impayé (ainsi que des intérêts applicables).</u></p>
<p><b>30. Communications:</b> À moins que vous choisissiez de recevoir nos communications par la poste, nous communiquerons avec vous par voie électronique en ce qui a trait à votre Carte de crédit et au programme de Remises. Vous devez nous avertir immédiatement de tout changement d'adresse postale et de toute autre coordonnée liées à votre Compte de Carte de crédit. Nous ne sommes pas responsables du courrier mal adressé, perdu ou retardé découlant du fait que vous ne nous avez pas transmis ces renseignements.</p>	<p><b>30. Communications:</b> Nous communiquerons avec vous par voie électronique au sujet du programme de Remises en argent et des présentes modalités. <u>Vous devez nous aviser immédiatement de tout changement de vos coordonnées que nous détenons dans le cadre du programme Remises en argent. Nous ne serons pas responsables de toute communication mal acheminée, perdue ou retardée résultant de votre omission de nous fournir un tel avis.</u></p>

<sup>MD</sup>World MasterCard et Mastercard sont des marques déposées de MasterCard International Incorporated.

<sup>MD\*</sup>Tangerine est une marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse utilisée sous licence. Changez d'ère bancaire est une marque déposée de la Banque Tangerine.